



DÉCLARATION PRÉALABLE SNES-FSU CAPA CERTIFIÉS DU 14.02.2019

La CAPA de ce jour est dédiée à l'avancement d'échelon et dans ce cadre, seuls les échelons 6 et 8 seront examinés, le PPCR prévoyant un accès au même rythme pour tous à tous les autres échelons. Nous nous félicitons de cet état de fait. En effet, malgré les demandes formulées par le SNES-FSU à de nombreuses reprises, l'égalité de traitement entre collègues n'est toujours pas une réalité.

En premier lieu, la répartition des avis par disciplines est très contrastée. Par exemple, parmi l'ensemble des promouvables à l'échelon 7, seuls 42 % obtiennent un avis TF ou Exc en maths contre 60 % en histoire-géo et 67 % en physique. Pour l'accès à l'échelon 9, c'est le cas de 60 % des promouvables en anglais mais de seulement 46 % en SVT.

En second lieu, la répartition des promotions est très inégalitaire. La discipline est déterminante : échelon 6 et 8 confondus, 75 % des promouvables en éco-gestion obtiennent une promotion, contre 50 % en espagnol, alors que le nombre de promouvables est comparable. En Physique-chimie, 28 % des promouvables obtiennent une promotion alors qu'ils ne sont que 16 % en SVT (à nouveau pour des volumes comparables). Dans les deux disciplines aux effectifs les plus nombreux, mathématiques et lettres modernes, le pourcentage de promus est de 22 %, c'est-à-dire 6 points en-dessous de la moyenne. Pour obtenir une promotion, il vaut également mieux travailler en poste fixe que sur ZR, en lycée qu'en collège.

Pour terminer, les critères de départage choisis par l'académie de Besançon ne nous semblent pas recevables. Préférer le nombre d'avis sur les différents items au critère de l'ancienneté est déjà en soi discutable, mais prioriser certains items sans avoir ni expliqué les raisons ni averti les personnels de cette démarche relève de l'arbitraire. L'académie de Besançon est la seule à avoir choisi cette façon de procéder et génère de ce fait des difficultés supplémentaires pour tous les collègues originaires d'autres académies, où un tel système n'existe pas.

Le SNES-FSU demande à ce que les critères de départage soient rediscutés dans le sens d'une harmonisation avec les pratiques des autres académies et que le tableau d'avancement soit revu en ce sens.